

SÉCURITÉ EN ENTREPÔTS



DESCRIPTION

Cette formation s'adresse aux entreprises et aux salariés, dans la cadre de l'amélioration des conditions de sécurité ou de mise en place de procédures dans le cadre de l'amélioration. Le rappel des principes et des chiffres sur les accidents de travail et de maladies professionnelles, sensibilise les participants sur leurs pratiques en entreprise.

Après cette analyse des pratiques en interne et après discussion, la formation rappelle et présente les obligations, en terme de sécurité, que les employeurs doivent mettre en place dans le cadre réglementaire sur le protocole, le plan de circulation....

Enfin une discussion et les grandes lignes sont mises en place par l'ensemble des participants. Un plan d'action est déterminé pour mener à bien ces procédures et une identification des partenaires est faite, selon le secteur professionnel des entreprises participantes.

PROGRAMME

Les accidents du travail / accidents de trajet / maladies professionnelles

- Les principaux régimes
- Les accidents du travail
- Les accidents de trajet
- Les maladies professionnelles

Statistiques

La déclaration d'accident et de maladie professionnelle

Coût d'un accident du travail

Analyse d'un accident du travail

Évaluations des habitudes prises par le personnel

- Consignes respectées
- Consignes non respectées

Retour sur le protocole de sécurité lié au (dé)chargement de véhicules

- Les engins
- Les opérateurs
- Les chauffeurs

Le plan de circulation

- Les zones à risques
- La signalisation
- Les sens de circulation des engins
- Le document unique

Démarche à suivre

- Règles de sécurité générales
- Règles de sécurité aux postes de travail
- Auto-évaluation
- Identification des partenaires sécurité